

Interpellation UDC, tour Swissquote

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

Le nouveau plan d'aménagement « La Crétaux » autorise la construction d'une tour de 60m en voisinage directe d'entreprises, d'immeubles et d'habitations d'un quartier résidentiel.

Gland est fière de son label « Cité de l'énergie », ses concitoyens ont investi et suivi les encouragements de la commune en matière d'énergie renouvelable. Cela place la Commune dans une perspective évolutive et pionnière dans la transition énergétique.

Dans l'hypothèse de la construction d'une tour de grande hauteur, celle-ci implique forcément des dommages collatéraux.

L'impact cumulé des ombres projetées sur les résidences a pu être estimé à un total supérieur à 800 heures annuelles seulement sur la zone habitée. Force est de constater que la qualité de vie dans ce quartier sera péjorée par la diminution du temps de luminosité, de surcroît pendant la saison froide déjà plus sombre et plus demandeuse en énergie. Outre cet aspect, l'impact sur la productivité photovoltaïque sera notoire, que l'on parle des investissements réalisés ou à venir.

Nous avons donc pour la Municipalité les questions suivantes :

Qu'a prévu la Municipalité pour palier à cette baisse de qualité de vie qui, combiné à l'impact de l'augmentation du trafic, péjore le bien-être des habitants dans le quartier ?

Qu'en est-il de la compensation pour perte de rendement des installations en place et la remise en question des projets photovoltaïques en cours et à venir ?

Nous souhaiterions dans la mesure du possible une réponse écrite de la Municipalité lors du prochain conseil.

Je vous remercie de votre attention.